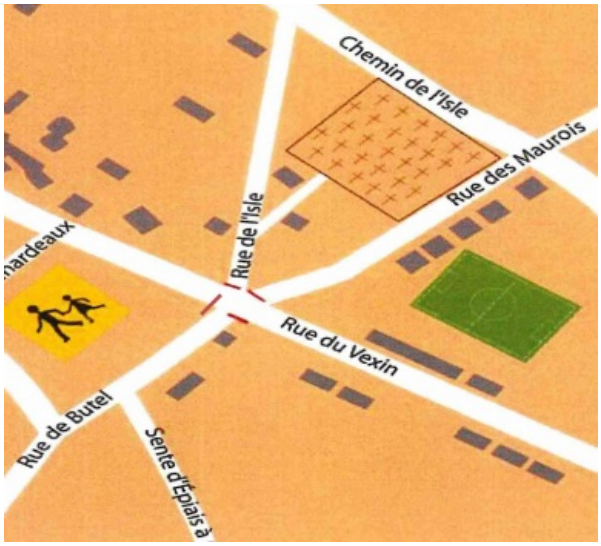
Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Mise en place sur la D64 de quatre panneaux routiers " STOP " au carrefour en sortie du village de Grisy-les-Plâtres



Considérant :

- qu'il convient de prévenir les accidents de la circulation et de garantir la sécurité des usagers,
- qu'il y a lieu de limiter la vitesse excessive à l'intersection des rues du Vexin, des Maurois, de l'Isle et de Butel,
- que la signalisation routière n'est pas respectée et qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité afin de réguler la vitesse :

des panneaux de signalisation "STOP" ont été installés sur les rues du Vexin, des Maurois, de l'Isle et de Butel dans le but de réguler la circulation .



Infos pratiques

- Les utilisateurs veilleront à respecter strictement la signalisation au sol en marquant l'arrêt « STOP ».
- Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Documents
Arrêté municipal
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69